LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

LA NOUVELLE FRANCOPHONIE RECONNUE

ACTUEL

Le projet de loi 5 du gouvernement Pallister protège les services en français tout en étant une prise de conscience du rôle de la francophonie dans la société manitobaine.

4, 5 et 6

DÉBAT DE SOCIÉTÉ, DÉBAT AU SÉNAT

ACTUEL

L'aide médicale à mourir a été chaudement débattue à la Chambre haute. Raymonde Gagné fait le point sur la difficulté d'équilbrer responsabilité sociale et liberté individuelle.

7

BE SEXY
READ FRENCH

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 Nº 12 • 22 AU 28 JUIN 2016
SAINT-BONIFACE

SOUS LE SIGNE DE LA RÉCONCILIATION







photos : Gavin Boutroy

La Grenouillère a 200 ans

Le 19 juin 1816, les tensions qui sévissaient entre les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, qui se disputaient le contrôle de la traite des fourrures, ont finalement éclaté. En quelques minutes, une escarmouche violente - la Bataille de la Grenouillère - a laissé 22 morts.

La majorité des combattants de la Cie du Nord-Ouest était métisse. En 2016, la Grenouillère est vue comme un moment clé de l'éveil de ce peuple. La majorité des combattants de la Cie de la Baie D'Hudson était écossaise.

C'est avec un esprit solennel de réconciliation que le lieu historique national de la Bataille de la Grenouillère regorgeait de Métis, d'Écossais et de dignitaires, le 19 juin dernier pour participer à l'inauguration du site rénové.

De gauche à droite : ❶ Clément Chartier; ❷ Trayden Chartrand, Martha Chartrand, David Chartrand, Ross Eadie, MaryAnn Mihychuck, Clément Chartier; ❸ Martha Chartrand, Trayden Chartrand; ❹ Claude Boivin, Lisa Savoie, Albert LeGatt, Paulette Duguay, Ruth Swan.

Citation DE LA SEMAINE

« Ce que j'ai trouvé très difficile, c'était de quitter Saint-Malo à l'âge de 11 ans. Parfois, dans le dortoir, la nuit, j'ai pleuré, la tête bien cachée sous l'oreiller. »

Paul Desrosiers se souvient de la vie des pensionnaires à l'époque du cours classique au Collège Saint-Boniface. Bien qu'il reconnaisse aussi les moments farfelus et cocasses contenus dans ***Mon Collège***, un nouveau recueil de souvenirs lancé le 19 juin. | **Page 15.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2016 AU
CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

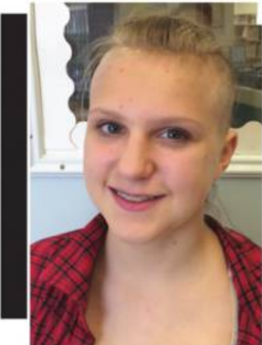
CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »





DOMINIQUE VAN MUNSTER, élève en 8e année à l'école Lacerte, a travaillé sur le thème de la liberté lors de son passage au journal. Passionnée de dessin depuis toujours, sensible et artistique, elle a tout de suite aimé l'idée d'imprégner la feuille de ses émotions. La liberté lui évoqua surtout ses courses effrénées en planche à roulettes, ses balades dans le champ de ses grands-parents, mais aussi le sentiment de plénitude que la musique lui procure. Aimant faire de l'espace sa toile, Dominique confirme : « Tout est une inspiration ».

Parlant d'inspiration, c'est le journal français de propagande poétique *La Tribune du Jelly Rodger* qui a inspiré cette page.

LA LIBERTÉ

"UN ÊTRE HUMAIN EST LIBRE, NON QUAND L'AUTRE NE L'EST PAS MAIS QUAND L'AUTRE L'EST AUSSI." ELIE WIESEL

ACTUALITÉS

LES GLANURES DE LA RÉDACTION

Discussion sur l'ébauche du plan stratégique

Dans la perspective de la prochaine étape des États généraux, la firme PGF Consultants a rendu publique l'ébauche du plan stratégique communautaire élaborée à la suite des cafés citoyens.

La Liberté **a invité quatre panelistes, Eric Plamondon, Diane Bazin, Roxane Dupuis et Jacqueline Blay, à commenter l'ébauche du plan stratégique. Une vidéo complète du panel est disponible sur notre chaîne YouTube :** ***LaLiberteMB*****.**



ERIC PLAMONDON :

« Ça fait trois ans qu'on a des demandes criantes et on se fait dire : attends, attends, attends, attends. On est rendu au point où on ne peut plus attendre.

« Il y a des choses qui sont ressorties des États généraux : il y a une insatisfaction avec le statu quo à la SFM, il y a une insatisfaction du statu quo au CCFM, il y a une insatisfaction, non du statu quo, mais des coupures à Radio Canada et d'autre pourvoyeurs de culture, qui est encore le point conducteur de notre identité francophone.

« On ne peut plus attendre, on doit activer de quoi. Non seulement avec nos organismes mais avec nos individus! »



DIANE BAZIN :

« Au rural j'ajouterai la préoccupation avec la petite enfance, et généralement d'être capable de vivre sa vie du début à la fin, en français.

« Au rural on n'a pas nécessairement accès à tous ces services là, surtout pas si on pense à toutes ces communautés éloignées, à Laurier, Sainte-Rose, à Saint-Georges, on n'a pas nécessairement accès à tous les services auxquels on a accès ailleurs. »



ROXANE DUPUIS :

« J'ai été pour la plupart agréablement surprise de voir que les mots clefs que j'ai entendus le 23 avril et que j'ai aussi entendus dans la discussion aux cafés citoyens, revenaient dans l'ébauche du plan stratégique. »

« Le plus gros pour moi c'est « fierté ». Je pense qu'on peut parler de services, de structure, d'organismes, mais si les gens n'ont pas le goût de bénéficier de toutes ces choses là, s'ils n'ont pas de fierté, ça finit là. »



JACQUELINE BLAY :

« Le rôle qui va revenir à la SFM, ça va être la communauté qui va le décider. »

« La décision finale n'appartient pas à la SFM, mais elle appartient à l'AGA, à la communauté de l'AGA de la SFM.

« Et par la suite, quand il y aura l'assemblée générale extraordinaire, s'il y a des choses à remettre en question, ça va être fait à ce moment là. On a toujours dit, en tout cas moi depuis que je suis arrivée à l'administration, que le mot clé ce sera "changement". »

À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca*** *ou en écrivant à la rédaction* ***la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

Autre regard sur les 200 ans de l'USB

Madame la rédactrice,

L'Université de Saint-Boniface veut fêter son 200e anniversaire en 2018. Elle ne prétend pas fêter son statut d'université ou celui de collège tel que reconnu dans son acte d'incorporation, adopté à la première occasion possible par la toute nouvelle province du Manitoba, ou sa contribution à la création de l'Université du Manitoba en 1877. Elle veut simplement célébrer ses origines comme l'a fait le Collège universitaire de Saint-Boniface pour le 175e en 1993.

Un éditorial de ***La Liberté*** a voulu dénoncer ce qu'il appelle "la narrative intenable de l'USB" qu'il associe à "un fond de nationalisme canadien-français". Je comprends mal cette association ou le besoin qu'on ressent de remettre en cause les origines de l'établissement. Selon l'USB, ses débuts remontent à l'arrivée de Provencher à la Rivière Rouge en 1818, lorsqu'il commença à enseigner à des garçons, en particulier le latin, pour les préparer à devenir prêtres.

Un complément au premier éditorial corrigeait le lapsus d'avoir accordé la fondation de l'établissement aux pères jésuites. Malheureusement, on en commet un autre en affirmant que Provencher donnait "quelque instruction en latin à des enfants susceptibles de devenir servants de messe". C'est faux. Les servants de messe n'ont jamais eu besoin d'étudier le latin pour s'acquitter de leurs tâches. (Je servais la messe bien longtemps avant de faire mes études du latin.) Mgr. Provencher enseignait la grammaire latine complète dans le but de préparer ses élèves à entrer au séminaire ou à poursuivre des études plus avancées. La connaissance du latin était prévue pour des domaines tels que la médecine et le droit. C'est d'ailleurs cette dimension de son enseignement qui est le fil conducteur allant de 1818 au collège classique pour ensuite être remplacé par le cours universitaire que nous connaissons aujourd'hui. On notera que l'USB offre encore le B.A. (latin-philosophie).

L'USB n'a pas de date de fondation comme c'est le cas d'ailleurs pour d'autres universités telles que l'université Laval. Ses débuts remontent à 1818, à une œuvre éducative lancée par Mgr. Provencher et poursuivie sans interruption par son successeur Mgr. Taché qui a fait appel aux services des pères oblats, aux frères des écoles chrétiennes et surtout aux pères jésuites. Après le départ des jésuites, l'archidiocèse a remis son collège à la communauté francophone du Manitoba. Plusieurs événements importants sont survenus dans l'histoire de l'USB, qu'il s'agisse de son incorporation en 1871, de sa participation à la création de l'Université du Manitoba en 1877, de la construction de l'Académie Provencher en 1855, de la construction du grand collège en 1880, et j'en passe. Mais aucun de ces événements ne peut être reconnu comme la date de fondation. 1818 demeure la date d'origine. C'est la date qui a toujours été utilisée et qui a d'ailleurs été confirmée par la thèse de maîtrise de Paul Régnier. Pour ceux ou celles qui sont en désaccord, il faudrait avancer une autre date avec preuve à l'appui.

Je trouve plutôt admirable que l'USB se reconnaisse d'origines très modestes, des origines dont plusieurs d'entre nous peuvent se réclamer. Nous avons tous connu dans nos petites paroisses des prétentieux rongés par la honte de leurs origines qui avaient vite fait d'oublier leur passé pour se donner meilleure image. On peut trouver risibles les origines de l'USB, moi j'en suis plutôt fier.

Paul Ruest
Finissant du Collège de Saint-Boniface
Classe de Philo 2, 1967
Le 20 juin 2016

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

Nos analystes de retour en septembre!

Depuis le lancement de la campagne électorale fédérale début août 2015, nos analystes politiques vous ont proposé, semaine après semaine, leur sujet de préoccupation majeure dans l'actualité. Aux trois piliers : Michel Lagacé, Raymond Hébert et Roger Turenne se sont joints épisodiquement Michelle Smith, Antoine Cantin-Brault et Faïçal Zellama.

La Liberté les remercie pour leur contribution bénévole Michel Lagacé a signé à ce jour un total de 43 chroniques. Il résume ainsi la motivation qui l'anime : « Je suis convaincu que ce travail bénévole en vaut la peine. J'irai même jusqu'à dire que c'est un honneur de pouvoir contribuer au contenu de *La Liberté*. »

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Inspirez-nous, Madame la ministre

Pour souligner l'initiative de votre gouvernement concernant votre projet de loi 5 sur les services en français, *La Liberté* de la semaine dernière n'avait pas hésité à titrer à la Une : UN GESTE HISTORIQUE. Historique en effet s'avère la franche volonté politique dont vous faites montre.

Les efforts de votre prédécesseur Greg Selinger en faveur de la reconnaissance pratique du français ont cependant été réels pendant ses années au pouvoir (jusqu'à son projet de loi 6), comme l'ont aussi été ceux de Gary Filmon, qui avait donné suite aux recommandations de l'actuel juge en chef du Manitoba Richard Chartier sur la mise en place de centres de services bilingues. Évidemment avec toute la prudence requise à un temps où l'élément anti-francophone disposait encore d'un pouvoir inhibiteur sur les esprits les plus progressistes.

Sans doute avez-vous osé franchement prendre d'emblée le relais de Greg Selinger parce que vous appartenez à une autre génération. La génération de celles et ceux trop jeunes pour avoir dû encaisser de plein fouet le traumatisme que fut la crise sur la constitutionnalisation des services en français en 1983.

Quoi qu'il en soit, le geste historique posé par votre gouvernement constitue une nouvelle étape dans la prise de conscience de la nature bilingue de la Province du Milieu, bafouée sitôt le Manitoba venu au monde. Indifférents à l'esprit de coexistence des Métis, les *Canadians* de l'Ontario, en lutte pour la domination totale du Canada, s'étaient tout simplement imposés par la force. Ils doivent maintenant se retourner dans leur tombe.

En effet, députée de la circonscription de Riel à qui son Premier ministre a confié les Affaires francophones, vous avez décidé d'apprendre le français pour donner son plein sens aux responsabilités qui vous incomberont lorsque le projet de loi 5 dont vous êtes la marraine deviendra loi. En pleine conscience, vous aurez « pour mandat de prendre les mesures nécessaires en vue de favoriser l'épanouissement de la francophonie manitobaine ».

Il est à cet égard intéressant de constater que le titre du projet de loi en français ne parle pas de communauté francophone, contrairement à la version anglaise. En effet, le Bill 5 se présente comme « The Francophone community enhancement and support Act ». En admettant que le projet de loi garde le même vocabulaire, un effort pédagogique en direction de nombreux Manitobains sera nécessaire. Il vous faudra en effet marteler que la loi ne cherche pas à satisfaire un groupe de gens en particulier, mais veut permettre à toutes les personnes qui le désirent de cultiver un bilinguisme fonctionnel français-anglais/anglais-français.

Car la réalité de l'égalité constitutionnelle de l'anglais et du français fait que le français ne saurait être réduit à une langue communautaire. Cette distinction est d'autant plus essentielle que les immigrants francophones n'ont pas à devoir s'intégrer à une hypothétique communauté franco-manitobaine/francophone pour légitimement faire usage de leurs droits linguistiques.

En vérité, pour pleinement s'inscrire dans la réalité contemporaine du Manitoba, votre projet de loi devrait appuyer l'épanouissement du bilinguisme français-anglais/anglais-français. Puisque pour un Manitobain, de naissance ou d'adoption, il va de soi qu'une honnête connaissance de l'anglais est nécessaire, sinon indispensable.

Nous ne sommes plus à l'époque des luttes larvées entre « Canadiens (français) » et « Anglais (résolument unilingues) ». Dans un monde où l'ouverture à l'autre constitue une valeur cardinale à cultiver dans l'intérêt de l'Humanité toute entière, nous avons besoin de personnes qui refusent l'unilinguisme. Il est clair que pour la plupart des gens issus, et encore directement en résonnance avec le fond historique canadien-français, l'idée « franco-manitobaine » est une manière de dire que le français demeure leur langue de cœur.

Il est tout aussi clair que les plus jeunes générations se conçoivent avant tout comme des bilingues. Mais trop souvent encore, l'unilingue anglais a du mal à comprendre pourquoi son compatriote manitobain cherche à obtenir un service en français, puisqu'il est souvent aussi à l'aise en anglais que lui. L'explication est simple, ancrée dans la réalité quotidienne : le bilingue français-anglais a vraiment besoin des services en français quand il a décidé qu'il ne voulait pas régresser à l'état d'unilingue.

Votre travail aux Affaires dites francophones ne fait que commencer. Puisque étymologiquement le ministre est le serviteur, surtout continuez de nous inspirer, Madame la ministre. D'autant plus que nous manquons en ce moment de serviteurs capables de déployer une narrative bilingue porteuse d'avenir.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

Toujours fiers

Madame la rédactrice,

La nouvelle de la fusillade meurtrière à Orlando le 12 juin dernier, qui a fait 50 morts et 53 blessés dans un bar gay, a été dévastatrice pour moi et la communauté LGBTQ [ndlr: personnes se définissant comme : lesbiennes, gays, bisexuels, trans, queer]. Le mois de juin est le mois de la fierté, un moment où les gens LGBTQ peuvent célébrer qui nous sommes, sans peur ni préjugé.

Le monde a tellement changé pour le mieux ces dernières décennies, mais ce massacre nous rappelle qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Ici à Winnipeg, j'ai été agressé verbalement plusieurs fois dans les bars. Une chance que j'ai de bons amis qui m'ont protégé. Mais on ne s'en sort jamais indemne. Je connais trop de personnes qui ont eu des expériences beaucoup plus graves que les miennes.

L'acte insensé de haine et de violence à Orlando a détruit beaucoup trop de vies. C'est facile de se laisser diviser, d'avoir des soupçons sur son voisin, mais il faut se rappeler que la haine et les préjugés sont les raisons pour lesquelles cet acte est arrivé. J'ai vu beaucoup de commentaires qui blâment la religion pour l'attaque, mais mettre le blâme sur toute une communauté pour les actions d'un seul individu contribue au problème.

J'ai vu aussi la communauté de Winnipeg, et des personnes tout autour du monde, s'unir pour montrer du respect, et offrir du soutien aux victimes et à leurs familles. Et ça, j'en suis fier. Je suis sûr que le monde deviendra meilleur si chacun fait l'effort d'accepter et de comprendre nos différences, ou même, de les célébrer.

Jordan Labossière
Le 16 juin 2016

Au nom de la responsabilité individuelle

Madame la rédactrice,

Veuillez, s'il vous plaît, m'expliquer une chose. Je vous envoie de temps en temps des lettres que je crois sans fautes. Trop souvent, vous remplacez une tournure correcte par une tournure incorrecte. Par exemple, j'ai écrit il y a quelque temps, ''un membre'' (correct) et je lis dans votre journal ''une membre'' (incorrect); j'ai écrit ''saint François'' (correct) et j'ai trouvé ''Saint François'' (incorrect). Tout récemment, j'ai écrit le mot ''indu'' (correct selon Larousse et Robert), et j'ai trouvé dans votre livraison du 8 juin ''indû'' (incorrect).

Mais qu'est-ce qu'Annette Saint-Pierre va penser de moi?

Au nom de la responsabilité individuelle, je vous propose de publier fidèlement les textes que vos lecteurs vous envoient avec ou sans fautes. Leurs fautes font partie de leur message subliminal.

Quant aux citations, elles doivent toujours être textuelles par respect pour leurs auteurs. Je comprends bien que vos journalistes n'arrivent pas à écrire à la vitesse de mon débit; mais alors, pourquoi me citent-ils? Ils mettent des fautes dans ma bouche et c'est gênant. C'est pourquoi je leur demande de ne pas me citer - quand j'y pense - et ils me citent (souvent incorrectement) quand même.

Marcien Ferland
Le 17 juin 2016

P.S. Remarquez bien Madame: Cette letre ici contient aucunes fautes. Voyons se qui va se passé le 22 Juin.

LE PROJET DE LOI 5 DU GOUVERNEMENT PALLISTER

Une Loi qui élargit le spectre francophone

La *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, déposée à l'Assemblée législative, le 14 juin, vise non seulement à protéger les services en français disponibles, mais à les offrir à plus de Manitobains, qui seront désormais reconnus comme étant francophones.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Rochelle Squires, la ministre des Affaires francophones, reconnaît que « la francophonie a beaucoup évolué au cours des 20 et 30 dernières années ».

« Aujourd'hui, en 2016, appuyer l'épanouissement de la francophonie, c'est chercher à desservir toutes les personnes qui parlent français et qui choisissent de vivre en français. Y compris ceux pour qui le français n'est pas une langue maternelle. Vous êtes passés par les écoles d'immersion? Vous êtes un adulte qui apprend le français pour vivre de plus en plus en français? Vous êtes immigrant camerounais et vous avez choisi de vivre en français au Manitoba? Vous êtes un francophone.

« Le message envoyé par notre gouvernement est qu'il encourage toute personne à vivre en français. Il veut assumer un plus grand rôle pour encourager les gens à prendre contact avec la langue, en s'assurant que les Manitobains obtiennent les services dont ils ont besoin, en français. »

À quelques nuances près, le projet de loi 5 est identique au projet de loi déposé le 24 novembre 2015 par le gouvernement Selinger, mort au feuilleton le 15 mars, à la clôture de la dernière session de la 40e législature.

Rochelle Squires explique pourquoi le gouvernement Pallister a déposé son projet de loi : « D'abord, c'est reconnaître l'évolution au Manitoba. Et le besoin d'avoir une telle loi remonte formellement à 2007 (1). Depuis, la communauté francophone a été très claire pour exprimer au gouvernement le besoin d'une loi du genre. En prenant conscience du dossier, j'ai compris son importance. Je crois que le projet de loi déposé il y a sept mois reflétait cette importance. Par respect pour la francophonie, et pour le travail déjà entamé, notre gouvernement est allé de l'avant. »

Jacqueline Blay, la présidente de la Société franco-manitobaine, fait remarquer que « les mentalités ont évolué en même temps que la francophonie a évolué ». « Le projet de loi fait emploie le mot "reconnaissance" de la francophonie. Il se donne comme objectif "l'épanouissement" de la francophonie. Comme quoi nous avons dépassé, au Manitoba, la simple acceptation du fait français. Le poids des mots est important. Le message est que le français a une place légitime au Manitoba.


Archives La Liberté
Rochelle Squires : « Mon travail se poursuit. Je visiterai prochainement la DSFM et ferai une tournée des Centres de services bilingues. Et au cours de l'été, je veux goûter à autant d'évènements culturels francophones que possible. »

« La SFM encouragera les organismes à participer aux audiences publiques. Mais le consensus entre les partis porte aussi à croire qu'il n'y aura pas de débats échaudés sur le projet de loi. À ce point-ci, on peut espérer que le petit caillou pris dans le soulier de la francophonie depuis la Crise linguistique tombera une fois pour toutes. »

Rochelle Squires, elle non plus, n'anticipe pas de difficultés à faire adopter le projet de loi. « J'ai l'assurance que le projet aura un large soutien dans la Chambre. Bien entendu, on accueillera les questions et les discussions qui font partie de tout processus démocratique. Et c'est pourquoi je n'ose pas prédire à quel moment le projet sera adopté. »

TRIBUNE LIBRE

Deux projets de loi, un long trajet


ROGER TURENNE

Roger Turenne était conseiller spécial pour les services en français au Manitoba de 1981 à 1991.

Il y a 33 ans, dans la tourmente de la fameuse crise linguistique, je travaillais à la rédaction d'un projet de loi sur les services en français au Manitoba. Ce projet se voulait un compromis pour tenter de résorber la crise qui perdurait depuis des mois. Il fut abandonné lorsque la SFM a finalement choisi la voie de la Cour suprême. Il aura donc fallu plus de trois décennies avant qu'une deuxième tentative législative ne soit faite en ce sens.

Le projet de 1983 mandatait l'offre de certains services mais seulement à l'intérieur d'un cadre restrictif. Cette approche reflétait la tendance à l'époque. On en trouve toujours des vestiges, d'ailleurs, dans la *Loi sur les langues officielles* et à l'Article 23 de la *Charte des droits et libertés*. Ces définitions limitatives provenaient principalement d'un Québec voulant freiner la contagion de l'anglais, mais ce sont malheureusement les francophones ailleurs au pays qui en ont fait les frais.

Le projet de loi 5 du gouvernement conservateur, à toutes fins utiles identique au projet de loi 6 du NPD, adopte une approche radicalement différente. Au lieu de se fixer sur les détails des droits et des services, il met l'accent sur l'objectif même de la loi, à savoir l'épanouissement de la francophonie manitobaine. Au lieu d'en limiter l'accès, la nouvelle loi propose la définition la plus généreuse possible de la clientèle-cible.

Si le projet de 1983 donnait l'impression que l'octroi des services en français était un mal nécessaire, celui de 2016 postule plutôt que la francophonie profite à l'ensemble de la province. Le langage utilisé dans le présent projet aurait été impensable en 1983 et révèle tout à fait l'évolution de la politique et de la société manitobaine depuis ce temps.

Certains s'étonnent devant l'unanimité de la classe politique à l'égard du nouveau projet de loi. Pourtant, celui-ci s'insère carrément dans le sillon d'un consensus politique qui perdure depuis plus d'un quart de siècle. Ce consensus est, en fait, devenu réalité le 4 novembre 1989, jour auquel le premier ministre conservateur, Gary Filmon, s'est adressé à l'assemblée annuelle de la SFM.

On ne s'attendait qu'à peu de ce discours, que j'ai moi-même rédigé, compte tenu des antécédents du parti conservateur. Or, il faut dire ici qu'il représentait l'aboutissement d'un long débat au sein du gouvernement entre ceux qui ne voyaient pas l'utilité de s'occuper de francophonie, et ceux qui, au contraire, auraient voulu négocier un virage majeur en faveur des services en français qui aurait eu pour effet de se débarrasser du poids de leur rôle lors de la crise linguistique. Grâce au leadership de monsieur Filmon, ces derniers l'ont emporté haut la main, et la victoire s'est avérée permanente.

Non seulement le gouvernement conservateur endossait-il tous les plans de son prédécesseur néo-démocrate de l'époque, il allait même plus loin en lançant le projet de services en français dans les hôpitaux. Il décrivait, par ailleurs, la communauté francophone comme étant une caractéristique fondamentale de l'identité manitobaine, il évoquait pour la première fois la notion de l'offre active, et ouvrait même la porte à la création de la DSFM. Au dépôt de la nouvelle politique à la législature le lendemain, aucune voix ne s'y est opposée.

L'appui unanime que recevra bientôt le projet de loi Selinger/Pallister tire ses origines dans ce lointain virage du 4 novembre 1989.

LA PERSPECTIVE DU COMMISSAIRE AUX SERVICES EN FRANÇAIS DE L'ONTARIO

François Boileau : « Le Manitoba est désormais un phare »

En 1986, l'Ontario a adopté sa *Loi sur les services en français*. La Province était à l'avant-garde des politiques linguistiques. Aujourd'hui, le Manitoba fait l'envie des Franco-Ontariens, avec le dépôt de son projet de loi 5.

Daniel BAHUAUD

Maître François Boileau, le Commissaire aux services en français de l'Ontario, affirme que le 30e anniversaire de la *Loi sur les services en français* devrait servir d'occasion pour faire une mise à jour de la loi ontarienne. C'est l'objectif de son rapport annuel, rendu public le 1er juin.

« Le dépôt du projet de loi 5 au Manitoba tombe à point. Je n'aurais pas pu demander un meilleur *timing* pour présenter mon cas avec Marie-France Lalonde, la nouvelle ministre déléguée aux Affaires francophones, qui est entrée en fonction le 13 juin.

« Refaire notre loi, c'est mon seul grand plaidoyer. Notre *Loi sur les services en français* a servi d'inspiration pour celles de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Mais son langage est périmé. Et si le gouvernement de l'Ontario avait besoin d'un incitatif majeur pour proposer sa refonte, il n'a qu'à regarder du côté de sa province voisine. La *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* a de très bonnes chances d'être adoptée, en raisondu consensus entre les partis politiques. Si elle est adoptée telle quelle, elle aura beaucoup plus de force de frappe que la loi ontarienne.

« D'abord, elle contient une définition inclusive de la francophonie. Nous en avons une en Ontario, mais elle n'est pas inscrite et protégée dans notre loi. De plus, le concept de l'offre active se trouve, lui aussi, énoncé dans le projet de loi manitobain. »

Le projet de loi 5 indique en effet que l'offre active est la pierre angulaire des services en français lorsqu'il déclare que :

"*Il a pour objet la prestation de services qui sont manifestes, facilement disponibles et accessibles pour le public et de qualité comparable à ceux offerts en anglais*".

François Boileau réagit : « C'est fort. Et complet, il me semble, à première vue. »

Autre raison d'envier le projet de loi 5 : les fonctions du Ministre des Affaires francophones sont clairement exprimées.

« Le ministre doit appuyer la mise en œuvre des services en français. Il doit agir à titre de défenseur pour que les programmes et services de l'État tiennent compte des besoins de la francophonie. Il doit encourager la représentation de cette francophonie au sein des instances dirigeantes du gouvernement. C'est puissant et positif. »

Le projet de loi 5 crée aussi un Conseil consultatif des affaires francophones. « De la musique à mes oreilles, puisque notre conseil n'est pas inclus dans notre loi », avance François Boileau. «Le greffier du conseil exécutif et au moins cinq sous-ministres, cinq membres de la communauté et le PDG de la Société franco-manitobaine y siègent.

« Tout cela est très convaincant et très positif. Le message, pour moi, est que le gouvernement démontre que la francophonie manitobaine n'est plus une affaire de partisannerie, mais bel et bien une question d'équité et de respect. Je suis très fier de voir le degré de maturité exprimé par les politiciens. Je suis confiant que nous avons aussi ce niveau de maturité en Ontario. »



Archives La Liberté

François Boileau : « Le Manitoba vient nous montrer le chemin. Bien sûr, une loi n'est pas une baguette magique. Elle ne va pas enrayer l'assimilation. Mais c'est une reconnaissance publique que la francophonie est acceptée, et que les francophones sont reconnus dans leur choix quotidien de vivre en français. »

Loi dynamique et responsabilité collective

En 2007, lors de l'assemblée annuelle de la SFM, Me Rénald Rémillard a appuyé une proposition de Jean Beaumont, alors directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, pour que la SFM fasse pression pour une loi sur les services en français. Le juriste accueille favorablement le projet de loi 5 du gouvernement Pallister.

« Le projet me fait beaucoup penser à la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, qui engage le gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités de langue officielle. Une fois adopté, il normalisera le français au sein de la fonction publique, puisqu'elle devra dorénavant réfléchir aux services en français et à les revoir à intervalles réguliers. Et agir en conséquence.

« C'est un projet de loi dynamique, qui exige la participation active des francophones. Nous allons devoir réfléchir aux services pour pleinement réaliser les objectifs de cette loi. Et pas juste ceux qui siègeront au Conseil consultatif, mais tous les francophones. C'est une responsabilité collective. »

LE SÉNAT ET L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Le baptême du feu de Raymonde Gagné

Lorsque la Chambre des communes a envoyé, fin mai, le projet de loi C-14 sur l'aide médicale à mourir au Sénat, Raymonde Gagné est passée dans le feu de l'action. Assermentée le 12 avril, il s'agissait de son tout premier projet de loi venant de la chambre des élus.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Raymonde Gagné fait partie de la toute première cohorte de sénateurs indépendants, choisis par un comité de nomination et chargé par le Premier ministre Trudeau de poser un regard non partisan aux projets de loi de la Chambre des communes. La sénatrice manitobaine affirme avoir reçu son baptême du feu lors des débats entourant l'aide médicale à mourir.

« Ce n'est jamais facile d'établir un cadre législatif sur un sujet foncièrement moral. L'aide médicale à mourir est un sujet difficile et déchirant. Le projet de loi C-14, qui a finalement été adopté le 17 juin, a provoqué des discussions sérieuses et profondes au Sénat. Parce qu'on débattait un projet de loi, il fallait prendre le recul nécessaire pour tenir compte et de la liberté individuelle, et de la responsabilité sociale du Parlement.

« Il y avait plusieurs points de vue. Au Sénat, plusieurs préconisaient accorder l'aide médicale à mourir à toute personne souffrante, qu'elle soit en phase terminale d'une maladie ou pas. Je ne voyais pas la situation du même œil. L'intention du projet de loi C-14 était, à mon avis, de fournir un cadre raisonnable au jugement de la Cour suprême du Canada de l'an dernier, en accordant de la protection aux personnes les plus vulnérables, comme les personnes handicapées, les aînés et les personnes souffrantes de troubles psychologiques. Alors en bout de ligne, j'ai voté en ce sens. C'était une des décisions les plus difficiles de ma vie. J'avais le cœur à la gorge. Et je n'étais pas la seule au Sénat à verser des larmes. La session a été déchirante pour tous les sénateurs. »

En dépit des émotions fortes éprouvées, Raymonde Gagné pense que la Chambre haute a rempli la tâche qu'elle est censée assumer par rapport aux projets de loi de la Chambre des communes.

« C'était un débat en profondeur. La qualité de la discussion était élevée. Les gens se sont exprimés de manière très pondérée. Ils ont parlé avec le cœur, bien sûr, mais avant tout avec la tête. Toutes les positions dans la société canadienne entourant l'aide médicale à mourir ont été exposées, et débattues. Nous ne sommes pas des députés élus. Mais en tant que sénateurs, nous avons réussi à assumer notre rôle : celui de repenser de manière responsable un projet de loi des élus.

« Et je me réjouis d'être sénatrice indépendante. J'ai discuté des enjeux avec des libéraux et des conservateurs pour avoir leur point de vue. Mais il n'y a eu aucune coercition. C'est libérant de ne pas être rattachée à un parti politique. Pour tout débat mais notamment en débattant une question aussi sensible que l'aide médicale à mourir. Les dernières semaines ont été pas mal intenses! »



Archives La Liberté

Raymonde Gagné : « Au Canada, on discute de l'aide médicale à mourir depuis l'Affaire Rodriguez de 1993. Mais à cette époque, la société canadienne n'était pas encore prête à aborder ouvertement le sujet. En 2016, les Canadiens sont plus ouverts à l'idée de la permettre aux personnes en fin de vie. On l'a vu au Québec. »

NOS HORIZONS S'OUVRENT

Félicitations 2015-2016

BOURSIERS ET BOURSIÈRES

Merci à nos généreux donateurs et donatrices qui soutiennent le programme de bourses de l'Université de Saint-Boniface. Nous sommes fiers d'offrir des bourses de mérite, de participation et de besoin qui attirent et retiennent les meilleurs étudiants et étudiantes chez nous. Bravo à tous les récipiendaires 2015-2016!

Bourse d'admission
Alcaraz, Charlene Paige
Allard, Katlynn
Almosara, Jasmin
Ambalina, Chriselle Emilie
Argamino, Michaella
Audette, Dominic
Balagtas, Bernadette
Bauch, Stephanie
Benjamin, Monelle
Bérard, Corinne
Bernal, Vanessa
Bowden, Brittany
Brétécher, Mélanie
Burns, Megan
Burr, Shanna
Carrière, Janelle
Cegayle, Jason
Chalus, Braeden
Comte, Josée
Coutu, Kellie
Cox, Renée
Curtis, Mackenzie
Déquier, Mylène
Desgagnés, Natasha
DeVuyst, Amanda
Duma, Annick
Durand, Savanna
Durupt, Elysha
Elias, Denae
Espiritu, Jasmine
Farrell, Alejandra
Forrester, Hayden
Gauthier, Kayden
Gomez, Reynaldo
Gray, Erin
Harrald, Jessie
Hislop, Vanessa
Hochman-Bérard, Mario
Horky, Alejandra
Jones, Annie
Jordan, Seyanna
Kalyniuk, Kaitlyn
Kielich, Dominic
Klick-McMahon, Kendra
Knysh, Mikayla
Kondziela, Lianne
La Fleur, Baénie
Laflèche, Emily
Lamoureux, Katherine
Langevin, Gabriel
Lansard, Chanelle
Ledet, Samantha
Lemoine-Mousseau, Tristan
Lobato de Faria, Marco
Macasaet, Ayanna
Malchuk, Nicolas
Martel, Céline
Mendes, Alana
Mfoumou Ondo, Jumella Danielle
Minsky, Céline
Morier-Roy, Maxime
Morin, Julia
Nayet-Pelletier, Odélie
Nyman-Bauer, Jewel
Osmani, Idajete
Paredes, Melissa
Paryniuk, Alexis
Pelletier, Sébastien
Poirier, Mélanie
Presado, Tehillah
Rasmussen, Carly
Raymundo, Allyson
Reid, Anousone
Reinisch, Melissa
Ritchot, Leanna
Roy, Rachelle
Saad, Sabrina
Salm, Kyana
Sawatzky, Jacqueline
Schellenberg, Signy
Schneider, Elisabeth
Skubovius, Sabrina
Smith, Kendall
Szuszko, Anika
Tan, Vince
Tesoro, Alexandra
Tétrault, Mathieu
Therrien Vielfaure, Dielle
Tichon, Brent
Tomy, Kailin
Towers-Lussier, Salomé
Trudeau, Matthew
Vachon, Alicia
Vaillancourt, Chantale
Vandale, Jana
Westra, Denise
Yanz, Kirsten

Bourse d'excellence - Baccalauréat international - 2e niveau
Berthelot-Dilk, Mélissandre

Bourse de mérite des programmes d'études
Arnal, Allyson
Bah, Thierno
Bathily, Awa
Bauch, Amélie
Bérard, Marissa
Bisson, Elizabeth
Bissonnette, Denis
Boily, Renée
Bouda, Ségolène
Bourgeois, Michelle
Bourreau, Elodie
Champagne, Meaghan
Chegue Tagne, Justine Stela
Cissé, Oumar-Kévin
Danneels, Patrick
Dauchot, Naomi
DePauw, Julie
Devlin, Brendan
Diene, Adama
Ebou-Ngouami, Bosette
Edwards, Alyssandra
Elaaji, Selma
Ferguson, Émilie
Gagliardi, Jessica
Gauthier, Nicole
Gravel, Nicolas
Jebara, Yasmine
Johannson, Ryan
Kehila, Abdelwahab
Labossière, Gabrielle
Lainey, Jean-Marc
Manaigre, Jessica
Mitchell, Sarah
Nicolas-Pelletier, Zoé
Ouihya, Samia
Préfontaine, Aliane
Prieur, Alexa
Ramm, Chlöe
Remillard, Kirsten
Seeholzer, Bernadette
Stow, Mark
Tétrault, Victoria
Trinh, Helen
Vermette, Mégan
Zorai, Oussama

Bourse d'excellence des programmes d'études
Ajavon, Ayite
Barnabé, Sara
Beaulieu, Mélanie
Beaulieu, Jérémie
Benali, Badia
Chabot, Danika
Champagne, Véronique
Chartier, Natasha
Collette, Justine
De Leon, Nolan
Demers, Stéphanie
Giesbrecht, Nicole
Girard, Carmen
Hunter, Shelby
McKinnon, Tavia
Mesidor Vaneus, Syvelie
Mirimba, Charlene
Ouellet, Keitlynd
Roberts, Craig
Rochon, Janelle
Serceau, Céline
Sibilleau, Colin
Vandale, Danika

Bourse André-Martin
Sutton, Katelyn

Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J. *(fondée par la classe Rhétorique 1950)*
de Moissac, Jacques
Demers, Stéphanie

Bourse de la relève en traduction
Cossette, Isabelle
Verreault, Catherine

Bourse de mérite - Raymond-Bernier *(fondée par Claude et feue Réjane Bernier)*
Châtel, Liam

Bourse de recherche de l'APPUSB
Fredette, Alyena

Bourse de recherche de la Bibliothèque Alfre-Monnin
Lunney, Beverley

Bourse d'excellence en français Antoine-Gaborieau
Deroche, Josée
Fowler, Benjamin

Bourse d'excellence en sciences infirmières *(fondée par Gisèle Lapointe)*
Krizak, Dée-Anne
Ludkiewicz, Britt

Bourse d'excellence Fernand-Marion
Gacoin, Aurélie

Bourse d'excellence Gabrielle-Roy
Morier-Roy, Émilie

Bourse d'excellence Lionel-Fréchette
Chartier, Rhéal

Bourse d'excellence Neil-Gaudry
Krizak, Dée-Anne

Bourse d'excellence en sciences André-Fréchette
Fredette, Zacchary

Bourse d'admission au Baccalauréat en éducation (ÉFM)
Deroche, Josée
Major, Karine

Bourse du député de Saint-Boniface à l'Assemblée législative
Morier-Roy, Émilie

Bourse de réussite dans une activité culturelle
Fenez, Noel
Forrester, Hayden

Bourse La Vérendrye
Morier-Roy, Émilie

Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault - Centre Youville
Miller, Emily

Bourse - APPUSB
Bosc, Rachèle
Gehrs-Whyte, Emma
Padeanu, Stefan

Bourse CNFS - USB
Hurley, Rhea
Marcon, Makenna
Miller, Emily
Rouet, Stéphanie
Simard, Véronique

Bourse d'admission - Baccalauréat en éducation
Caux, Andréanne
Hamel, Nicole
Marquié Ainouche, Laura

Bourse de mérite Marcelle-Lemaire *(fondée par Héritage Saint-Norbert)*
Couture, Geneviève
Marquis, Gabrielle

Bourse de mérite sportif Fréchette-Fredette
Berthelot-Dilk, Mélissandre
Lamoureux, Katherine
Natividad, Ashleigh

Bourse de mérite vie étudiante - AEUSB
Fournier, Sara
Moquin, Mona

Bourse de mobilité et de perfectionnement de l'AEUSB
Chabot, Danika
DesAutels, Kathryne
Freynet-Gagné, Chloé
Jebara, Yasmine
Péloquin-Hopfner, Joseph
Fredette, Zacchary

Bourse d'excellence en éducation - Francofonds
Cournoyer, Miguel
Lessard, Carolyne

Bourse d'excellence Lucien-St-Vincent
Asselin, Jean-Luc
Fowler, Benjamin
Freynet-Gagné, Janique
Moquin, Mona
Mutual, Chantal
Vielfaure, Éric

Bourse d'excellence Paul-Ruest *(fondée par Marcel André Desautels)*
Belouaar, Henda
Swiderek, Janelle

Bourse d'excellence Raymonde-Gagné *(fondée par Marcel André Desautels)*
Allard, Kristyn
Fournier, Sara
Hébert, Chantal
Lewis, Aimee

Bourse d'excellence Ronald-J.-Duhamel
Saleh, Ryan

Bourse d'excellence Abdo-(Albert)-El-Tassi
Kessi, Kaissa

Bourse d'excellence Mos-Salaam
Gueye, Sawerou Ben Cheikh

Bourse d'immersion - RCCFC
Dewit, Carli
Perreault, Taylor-Lane
Valencerina, Joely

Bourse du fonds de nouvelles technologies
Fofana, Souleymane
Houngbedji, Claudia
Kabanga, Danny-Delphine
Kessi, Kaissa

Bourse Ghislaine-Lacerte
Beaulieu, Jérémie

Bourse Lucille-T.-Blanchette en éducation
Deroche, Josée

Bourse Marcel-André-Desautels Distinction
Akoko, Hélène
Ayotte, Joël
Bollou, Eric Roger
Boumediene, Haroune
Cissé, Aissata dite Hilouri
David, Rémi
de Moissac, Jacques
Dhaoui, Seifeddine
Diakhaté, Ousmane
Diop, Cheikh
Kambire, Dihelte Jean Philippe
Kedagni, Essenam Mawugnon
Lacroix-Pouliot, Stéphane
LeGal, Sylvain
Lussier, Melanie
Lyasse, Ismail
Mboma Ntaka, Benita
Nomegne Njeukam, Lionel Aurelien
Ouattara, Kadidia
Ritchot, René
Rondeau, Brianne
Ruest, Alec
Sawatsky, Martina
Touchette, Justin

Bourse Marcel-André-Desautels Promotion *(mérite et excellence)*
Chihab, Yahia
Dhaoui, Houssemeddine
Fante Tefang, Pascaline Laura
Kialanda, Merveille
Lacroix-Pouliot, Nicolas
Maïga, Issoufi Souleymane Choguel
Ntumba Kafumba, Esther
Pamou, Laïssa

Bourse sportive Caisse Groupe Financier
Achour, Samir
Ayotte, Joël
Berena, Alexandrea
Berthelot-Dilk, Mélissandre
Bisson, Elizabeth
Buledi, Axel
Burns, Megan
Caron, Raegan
Chartier, Rhéal
Chartier, Natasha
Chihab, Yahia
Ciastko, Sydney
Crocker, Kaitlyn
DeMaré, Deanna
Déquier, Mylène
Dhaoui, Houssemeddine
Dhaoui, Seifeddine
Diarra, Abdoulaye
Diop, Djily
Ebrottie, Elogne
Ferguson, Émilie
Fredette, Alyena
Idrissa Hamani, Mahamadou
Issifou-Samarou, Abdou-Raouf
Kaddu, Keisha-Mae
Kehila, Abdelwahab
Kuessan, Komi Teko
Lamoureux, Katherine
Loumi, Sofiene
Loumi, Nadia
Manaigre, Jessica
Marquis, Gabrielle
Moumini, Larbi
M'Rabet, Amine
Nangoh, Houssou Joel Bernard Cotchi
Natividad, Ashleigh
Nkongo Tangwa, Melchisedek
Padeanu, Stefan
Poirier, Shawne
Rempel, Stéphanie
Rolfe, Sorsha
Rondeau, Brianne
Safieddine, El Mokhtar
Tah, Sei Bi Dje Fabrice
Toure, El Hadji Souleymane Bamba
Valmont, Gabryelle

Bourse sportive Julie-Paillé
Berena, Alexandrea
Burns, Megan
Chartier, Natasha
Déquier, Mylène
DeMaré, Deanna
Ferguson, Émilie
Kehila, Abdelwahab
Loumi, Nadia
Manaigre, Jessica
Poirier, Shawne

Bourse Isbister
Desjardins, Tiana
Saleh, Ryan

Bourse commémorative Sénateur-Gildas-Molgat
O'Reilly, Amber

Bourse de l'Association francophone pour le savoir
Carrière, Janelle

Bourse Le français pour l'avenir
Déquier, Mylène

Bourse de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface
Ritchot, René

Bourse d'excellence en traduction
Sutton, Katelyn

Bourse d'excellence Freynet-Gagné Traduction et consultation
Abhazim, Nuru

Bourse de l'Association des traducteurs, terminologues et interprètes du Manitoba
Vincent, Julie

Prix en mathématiques
Gehrs-Whyte, Emma
Nagle, Kami

Bourse Légion d'honneur
Roy, Mya
Sabourin, Kaelyn
Smith, Melissa

Bourse du Club d'entrepreneurship de l'USB
Kabbaj, Mariem
Ritchot, René

Bourse du programme coopératif de la majeure conjointe en sciences
Girard, Lauren

Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault
Agoli-Agbo, Ashley
Labossière, Nathalie

Bourse d'inscription en médecine Joseph-et-Lucienne-Boucher
Chartier, Émilie

Bourse médecins d'expression française
DesAutels, Kathryne

Bourse de l'APPUSB
Bosc, Rachèle
Gehrs-Whyte, Emma
Padeanu, Stefan

BOURSES DE BESOIN

Bourse de la Foundation for Registered Nurses of Manitoba
2 récipiendaires

Bourse Toronto-Dominion
9 récipiendaires

Bourse Cécile-Bellec
2 récipiendaires

Bourse de l'APPUSB
2 récipiendaires

Bourse de l'APETP
1 récipiendaire

Bourse de l'USB et de l'AEUSB
25 récipiendaires

Bourse Louis-Riel
21 récipiendaires

Bourse Manitoba Teachers' Society
1 récipiendaire

Bourse Manitoba Teachers' Society - Métis
1 récipiendaire

Bourse Manitoba Association of School Superintendants - Métis
1 récipiendaire

Bourse Victor-and-Marie-Wyatt
1 récipiendaire

Bourse de besoin de la Régie générale des services à l'enfant et à la famille
3 récipiendaires

PRIX ET MÉDAILLES UNIVERSITAIRES

Médaille d'or de l'Université du Manitoba
Gehrs-Whyte, Emma

Médaille d'excellence de l'USB en Éducation - maitrise
Ladouceur, Isabelle

Médaille d'excellence de l'USB en Arts - maitrise
Létourneau, Yvan

Médaille d'excellence de l'USB en Éducation - premier cycle
Mutual, Chantal
Vielfaure, Éric

Médaille d'excellence de l'USB en Arts
Cossette, Isabelle

Médaille d'excellence de l'USB en Administration des affaires
Ayotte, Joël

Médaille d'excellence de l'USB en Service social
Fournier, Sara

Médaille d'excellence de l'USB en Sciences
Fredette, Zacchary

Prix Marcel-André-Desautels
Ayotte, Joël

Prixdu Réseau des diplômés
Coates, Alexander

Prix Père-Émile-Lalonde S. J. en littératie informationnelle
Deroche, Josée
Major, Karine

Prix d'excellence Groupe Investors
Fredette, Zacchary

Prix d'excellence Powercorp
O'Reilly, Amber

Prix Lucien-St-Vincent
Freynet-Gagné, Janique

Prix Gilbert-Rosset
Vincent, Julie

Prix Luc-Alarie
Freynet-Gagné, Chloé

Prix Paul-Ruest *(fondé par Marcel André Desautels)*
Gehrs-Whyte, Emma

Prix Raymonde-Gagné *(fondé par Marcel André Desautels)*
Fournier, Sara

Prix des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba
Fowler, Benjamin

Prix Francofonds
Audette, Nicolas

Prix du concours oratoire Canadian Parents for French
Cegayle, Jason

PRIX ET MÉDAILLES ETP

Médaille du gouverneur général
Belouaar, Henda

Médaille d'excellence de l'ETP - Administration des affaires
Gbale, Larissa

Médaille d'excellence de l'ETP - Communication multimédia
Barnabé, Sara

Médaille d'excellence de l'ETP - Éducation de la jeune enfance
Belouaar, Henda

Médaille d'excellence de l'ETP - Gestion du tourisme
Bisson, Elizabeth

Médaille d'excellence de l'ETP - Informatique
Kessi, Kaissa

Médaille d'excellence de l'ETP - Sciences infirmières
Lewis, Aimee

Médaille d'excellence de l'ETP - Sciences infirmières auxiliaires
Cobb, Katherine

Médaille de l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Manitoba (OIIM)
Lewis, Aimee

Prix du Réseau des diplômés
Arakaza, Ange-Clarette

Prix Paul-Ruest *(fondé par Marcel André Desautels)*
Belouaar, Henda

Prix Raymonde-Gagné *(fondé par Marcel André Desautels)*
Miller, Emily

Prix de l'Association des comptables professionnels agrées (CPA)
Arakaza, Ange-Clarette
Gbale, Larissa

Prix du gouvernement français
Gacoin, Aurélie

Prix Francofonds
Kehila, Abdelwahab

Prix Gretta Brown
Mirimba, Charlene

Prix Abdo-(Albert)-El-Tassi, Prix Jouwairia-Lahboub-Daayf et Prix Moe-Salaam
Ahmed, Haithem
Ajavon, Ayite
Bah, Thierno
Barry, Amadou
Bisson, Elizabeth
Bouda, Ségolène
Cissé, Oumar-Kévin
Diop, Babacar
Encontre, Adena
Faty, Ahmadou
Fofana, Souleymane
Gbale, Larissa
Gosselin, Alexie
Hedfi, Nader
Idrissa Hamani, Mahamadou
Kehila, Abdelwahab
Marradi, Najwa
Ngamele Siaga, Suzanne
Zongnaba, Lebne

Prix Powercorp en entrepreneurship
Ajavon, Ayite
Cissé, Oumar-Kévin
Diop, Babacar
Idrissa Hamani, Mahamadou
Ngamele Siaga, Suzanne

Prix de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et Prix Groupe Investors en entrepreneurship
Bisson, Elizabeth
Encontre, Adena
Gosselin, Alexie
Hedfi, Nader
Kehila, Abdelwahab

Université de Saint-Boniface

ustboniface.ca
/ustboniface

CULTUREL

FÊTE ESTIVALE POUR LE FESTIVAL

Soirée épicée, goût cajun

Pour la première fois, le Festival du Voyageur a organisé un gala d'été. Le Grand régal cajun aura lieu le 23 juin. Menu du jour : *gumbo*, langoustes, épis de maïs, spectacle de musique cajun, et un encan silencieux mais surtout un grand sens de la fête.


Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

« Le Grand régal cajun, c'est une ambiance de Festival du Voyageur épicée style cajun, lance Dominique Tétrault, directrice du marketing et des communications au Festival du Voyageur. On sera tous autour de longues tables à l'extérieur, et on se salira les mains ensemble. C'est un peu ça, le sens d'une communauté. »

Le Grand régal n'est pas un festival d'été francophone. Le Festival du Voyageur a plutôt lancé une activité ponctuelle pour mettre l'emphase sur sa programmation estivale au Fort Gibraltar

« Le Fort Gibraltar l'été, c'est une expérience tout à fait différente du fort en hiver », souligne Ginette Lavack Walters, la directrice générale du Festival du Voyageur. « Après tout, les voyageurs voyageaient l'été! »

Le Festival a décidé de joindre l'utile à l'agréable. « C'est également une levée de fonds pour notre fonds de dotation avec Francofonds. »

Les billets pour le Grand régal cajun coûtent 125 $. 50 $ par billet iront directement au fonds Francofonds du Festival du Voyageur.

Dominique Tétrault estime que le Grand régal cajun attirera entre 200 et 300 personnes grâce à la grande variété d'activités offertes.

« Nous organisons des activités dans chaque cabane, comme le Vin pour 20 $, où les participants donnent 20 $ en échange d'une bouteille de vin. Ils ne savent pas s'ils recevront alors une bouteille dispendieuse ou moins chère. Les bouteilles seront attribuées aux participants avec un tirage au sort. Cette activité a évidemment lieu dans le Poste de traite! »

Le Grand régal cajun propose également des cocktails à partir de 18 h. Un festin de nourriture louisianaise sera servi à l'extérieur, dans l'enceinte du Fort Gibraltar. Suite au repas, il y aura un spectacle donné par le Dirty Catfish Brass Band, un groupe de Winnipeg qui joue de la musique dans le style cajun.

Colin Mackie, le gérant des programmes du patrimoine et de l'éducation au Festival du Voyageur, explique pourquoi la soirée est dédiée au thème des « Cajuns », ces acadiens déportés en Louisiane.

« On faisait déjà des soirées cajun au Festival du Voyageur en hiver. On connaît donc bien les artistes dans le style cajun à Winnipeg. Mais en termes historiques, il n'y a pas de grand lien entre les deux communautés.

« Le régal était la fête des voyageurs à la veille de leur départ, avant de quitter Montréal ou Fort William pour leurs longs voyages. On peut changer la thématique du Grand régal d'année en année. Cette année c'est le thème cajun, mais ça peut être autre chose l'année prochaine. »

Ginette Lavack Walters note une autre raison pour laquelle il y a une soirée du Festival du Voyageur en juin. « C'est vraiment du nouveau pour nous. On avait une clientèle établie pour nos galas au Festival. Mais pendant le Festival, c'est un peu trop fou. L'été, on a le temps et l'énergie pour s'adonner à l'organisation d'un événement de cette envergure. »


photo : Gavin Boutroy

Dominique Tétrault, la directrice du marketing et des communications au Festival du Voyageur, est heureuse d'une programmation riche cette année. Entre le Grand régal cajun et les Mercredis en musique dans le Jardin de sculptures de la maison des artistes, les amateurs de sorties estivales seront comblés.

Les Mercredis en musique de retour à l'affiche

Le Festival du Voyageur relance les Mercredis en musique dans le Jardin de Sculptures à partir du 29 juin, avec un premier spectacle de Del Barber et Beyries. Tous les mercredis subséquents, jusqu'au 17 août, des artistes différents viendront jouer de midi jusqu'à 13 h au 219 boulevard Provencher.

La directrice du marketing et des communications au Festival du Voyageur, Dominique Tétrault, souligne, « c'est notre quatrième année sur le boulevard où l'on offre une variété de spectacles gratuits. On fait un effort d'accueillir des artistes émergents, français et autochtones. Il y a même une artiste de Saskatchewan, Anique Granger, qui vient cet été. »

« Il y a une autre artiste que j'aime beaucoup, Faouzia. Elle joue le 6 juillet. C'est sa deuxième année à Mercredis en musique, et elle a seulement 16 ans. L'année dernière son spectacle a duré une demi-heure, car elle n'était pas tout à fait prête. Mais cette année, elle est vraiment prête. Elle a une voix incroyable et elle joue du piano, dans un style pop-alternatif. »

« En plus de la musique, il y aura chaque jour un service de nourriture offert par des restaurants du quartier. Nous allons bientôt annoncer les restaurants qui seront en vedette chaque semaine, restez à l'écoute! »

Dominique Tétrault ajoute que l'évènement attire un public varié : « Il y a des jeunes professionnels, des gens qui travaillent au centre-ville, des personnes d'âge d'or, des garderies, des enseignants en vacances… »

La musique sur l'heure du lunch semble plaire à bien du monde en espérant que le soleil sera de la partie!

Sudoku

PROBLÈME N° 510

	5						1	7
8						4		
	7		3					
				9			5	
		9			4			6
		1	6				8	
2				8	1			
				4		9		1
			9		2		4	

RÉPONSE DU N° 509

1	8	5	4	6	3	2	9	7
7	3	9	5	8	2	4	6	1
2	6	4	7	9	1	8	3	5
8	7	2	1	3	9	6	5	4
6	4	3	2	5	7	1	8	9
9	5	1	6	4	8	7	2	3
3	2	8	9	1	4	5	7	6
4	9	6	8	7	5	3	1	2
5	1	7	3	2	6	9	4	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Nom d'un vilebrequin! Voilà qu' en plus des piqûres de moustiques, j'ai attrapé la piqûre du golf! J'ai suivi des cours et pour l'instant, mon jeu est plutôt « en dents de scie ». Hier, par exemple, après plusieurs coups d'affilée frappés partout sauf dans l'allée, j'ai lancé mon bâton dans un geste de frustration intense. Le bâton, après avoir exécuté quelques arcs gracieux dans les airs, s'est retrouvé… au faîte d'un arbre! Sainte-Égoïne! J'avais l'air fin. J'avais beau secouer l'arbre, mon bâton ne voulait pas redescendre Il trouvait peut-être que je l'avais assez malmené pour la journée.. Je me suis donc décidé à grimper dans l'arbre. J'étais presque arrivé au but quand la branche qui me soutenait s'est cassée. Je me suis retrouvé sur le sol, un peu sonné, avec au-dessus de ma tête, mon bâton qui semblait me narguer! Furieux, je me suis résigné à poursuivre ma partie. J'étais de retour à ma voiture quand j'ai entendu un jeune homme raconter à son copain : « Je te jure, ma balle a frappé un arbre et ce bâton est tombé! » J'ai donc récupéré mon bâton belliqueux en me promettant de respecter à l'avenir une des recommandations affichées dans la boutique du pro :

Chaque golfeur et chaque golfeuse, même s'ils n'ont peu ou pas d'expérience, doivent s'assurer de garder leur sang-froid en tous temps.

La syntaxe de ce conseil est-elle à la hauteur de sa sagesse? Voyez la réponse à la page 15.

Voilà, c'est tout, bonne semaine. Si vous aussi, vous vivez des frustrations sur le terrain de golf, n'oubliez pas ce que dit mon cousin Gontran qui m'a initié aux plaisirs de ce sport : « La guerre du golfe, ce n'était rien à côté de la guerre du golf. »

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 879

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3									■			
4				■								
5						■						
6								■				■
7		■					■				■	
8					■							
9										■		
10			■									
11								■				
12							■					

HORIZONTALEMENT

1- Violences que l'on fait subir à un ennemi pour s'indemniser d'un dommage qu'il a causé.
2- Ambitieux peu scrupuleux. – Se suivent.
3- Écrivain qui use habituellement de l'ironie. – Baie des côtes de Honshû.
4- Tamis de crin. – Finis.
5- C'est le prix d'une rançon. – Juriste français (1848-1913).
6- Spontanés, naturels. – Vieux.
7- Profession. – Chef au-dessus du caïd.
8- Toucha. – Varie entre deux niveaux.
9- Relative à la pêche de morue. – Difficulté.
10- Philosophe français (1900-1977). – Crierais, en parlant du cerf.
11- Algues rouges gélatineuses. – Irlande.
12- Petit-four sec arrondi (pl.). – Commune de Suisse.

VERTICALEMENT

1- Argumentation.
2- Fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. – Pièce centrale traversée par l'essieu.
3- Auteur qui écrit en prose. – Gamme.
4- Parti indépendantiste du Québec autrefois. – Qui appartient au gosier.
5- Échappera à quelque chose de nuisible. – Meurtri, en parlant d'un fruit.
6- Située. – Ronds-points à plus de quatre voies.
7- Corps célestes. – Ils conservent les aliments.
8- Éléments d'un test. – Piquant au goût.
9- Personnel. – Elles vendent des estampes.
10- Changeant. – Acquière.
11- Tente de. – Rivière de France.
12- Femme de lettres américaine (1874-1946). – Interrompre.

RÉPONSES DU N° 878

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	U	T	H	E	N	T	I	F	I	E	R
2	U	R	A	E	T	E	■	R	E	N	T	E
3	T	O	U	L	O	U	S	E	■	O	H	E
4	O	B	■	A	L	F	E	N	I	D	E	■
5	D	I	G	N	E	■	M	I	N	O	R	E
6	E	L	U	T	■	M	E	S	T	R	E	S
7	R	I	S	■	P	A	L	M	E	E	■	Q
8	I	N	T	A	I	L	L	E	R	■	B	U
9	S	E	A	T	T	L	E	■	P	O	L	I
10	I	■	T	A	R	E	■	S	O	R	E	S
11	O	D	I	L	E	■	G	I	L	E	T	S
12	N	E	F	A	S	T	E	■	A	S	S	E

UN JARDIN EN HOMMAGE AUX RELIGIEUSES ET RELIGIEUX

Célébrer une solide contribution

Le terrain entourant l'archevêché de Saint-Boniface est devenu officiellement le Jardin du patrimoine, avec le dévoilement, le 20 juin, d'un tout nouveau monument rendant hommage aux contributions des religieuses au développement du Manitoba et de l'Ouest canadien.

Daniel BAHUAUD

Le Jardin du patrimoine a été inauguré le 20 juin. Pour Madeleine Vrignon, la sculptrice qui a conçu le monument commémoratif dévoilé le même jour, il s'agissait d'un « moment très personnel, attendu depuis longtemps ».

« Les premières sœurs grises sont arrivées en 1844. Dès leur arrivée, elles se sont mises au travail. C'est l'Esprit qui les a menées. Ici, chez nous, dans un endroit qu'elles ne connaissaient pas le moindrement. Elles ne savaient pas dans quoi elles s'embarquaient. Pourtant, elles sont venues. Très souvent pour travailler à des projets de longue haleine, en sachant qu'elles ne verraient pas la fin.

« Les religieuses des 48 communautés qui ont œuvré au Manitoba depuis 1844 ressemblent beaucoup aux premières sœurs grises. C'est pourquoi j'ai voulu créer un monument qui fait appel non seulement aux premières sœurs venues dans l'Ouest, mais toutes les sœurs. »

Le monument de Madeleine Vrignon présente deux religieuses, grandeur nature, en bronze. « La première est à genou. Elle porte un habit traditionnel qui rappelle celui des sœurs grises. Elle pourrait aussi évoquer les religieuses de l'époque préconciliaire. La deuxième est debout, en tenue de postulante. Ces vêtements sont plus décontractés, rappelant la modernité post Vatican II. »

Un deuxième élément du monument, plus abstrait, est en acier inoxydable. Madeleine Vrignon élabore : « C'est pour souligner l'éclat et la solidité du travail des religieuses. Quand on l'observe d'un certain angle, on peut y voir les mains ouvertes d'une religieuse. Ou encore un bonnet de religieuse. Vu de l'angle opposé, le bonnet devient la proue d'un canot.

« Un autre élément du monument évoque les fils d'un métier à tisser. Quand je réfléchissais à la conception du monument, j'ai pensé à ma mère, qui faisait du fléché. Elle passait des centaines d'heures à tisser. Je lui ai demandé comment elle s'y prenait. Elle m'a répondu qu'elle commençait par le centre, pour ensuite aller vers les bords. C'est une bonne description du travail des religieuses. Et de toute personne laïque qui, conduite par l'Esprit, travaille pour le bien des autres. »

L'inauguration du Jardin du Patrimoine s'est avérée une cérémonie rassembleuse. Le terrain a d'abord été béni par l'Aîné autochtone Melvin Moar, du Spirtual Fire Keeper of the Lodge.



Photo : Daniel Bahuaud

Madeleine Vrignon, l'artiste qui a conçu le nouveau monument rendant hommage aux religieuses, dans le Jardin du Patrimoine situé sur le terrain de l'archevêché de Saint-Boniface.

Julie Turenne-Maynard, la coordonnatrice du Jardin du patrimoine, explique : « Ce geste rappelle que l'Ouest a d'abord été habité par les peuples Autochtones. Au Manitoba, ce sont les Anishinabes, les Assiniboines et les Ojibwes qui ont accueilli les européens. »

Lors de la cérémonie, les trois archevêques catholiques du Manitoba, Mgr Albert LeGatt (Saint-Boniface), Richard Gagnon (Winnipeg) et Lawrence Huculak (archéparquie ukrainienne de Winnipeg), accompagnés du Nonce apostolique Luigi Bonazzi, ont également béni le Jardin du patrimoine. Quatre panneaux interprétatifs racontant l'histoire des religieuses ont été dévoilés.

DANS L'HISTOIRE DU JAZZ À WINNIPEG

Les 30 ans du Mârdi

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Tous les mardis de septembre à juin, à partir de 20 h, il y a un spectacle de jazz à la Salle Antoine-Gaborieau, au CCFM. Au spectacle du 28 juin, à la place d'un seul artiste, il y aura une variété d'artistes qui ont joué depuis la création du Mârdi Jazz en 1986. Et du gâteau.

En effet, le Mârdi Jazz souffle cette année 30 belles bougies!

« Plusieurs artistes ont défilé au Mârdi Jazz ces 30 dernières années. L'idée pour le 30e, c'est de présenter ensemble plusieurs musiciens qui ont participé par le passé. Avec Laurent Roy, on est actuellement en train de faire la sélection. Tous les artistes seront nos invités spéciaux! », lance Hélène Molin-Gautron, coordonnatrice de la programmation artistique au CCFM.

Musicien de Jazz et enseignant de musique au Collège Béliveau, Hubert Grenier est un habitué du Mârdi Jazz, en tant qu'artiste et membre du public. Il raconte qu'il assiste au Mârdi Jazz depuis le tout début : « C'était dans l'ancien foyer du CCFM, qui occupait l'actuel Stella's. Cette salle était une sorte de bar ou de salon. Il y a toujours eu pas mal de monde, et des fois la salle est pleine à craquer. Je crois que c'est une scène qui est très accessible pour les artistes, et le public. »

En effet, Hélène Molin-Gautron note une augmentation en moyenne d'une dizaine de personnes par spectacle cette année.



photo : Gracieuseté Dennis Connelly

Le fondateur du Mârdi Jazz, Dennis Connelly, et sa guitare. Il déclare son amour pour le jazz : « Le jazz, c'est l'art improvisé. C'est une musique très moderne et cosmopolitaine. Il y a quelque chose de spécial avec une pièce de musique qu'un public entend, sachant qu'il l'entend pour la seule et unique fois. »

Cela malgré le coût d'entrée de 5 $ qui a été introduit en 2011.

Le Mârdi Jazz, dont le nom est inspiré du « Mardi Gras » prononcé à la Néo-Orléanaise, a beaucoup contribué à l'essor du Jazz à Winnipeg, indique Dennis Connelly. Il était le directeur de la programmation et le directeur adjoint du CCFM de 1985 à 1992, et le fondateur du Mârdi Jazz.

« En discutant un jour avec la directrice générale, Maria Chaput, l'idée est survenue, et on a décidé de foncer. Le Mârdi Jazz est devenu assez populaire pour attirer l'attention d'un journaliste du Winnipeg Free Press, qui m'a interviewé. »

« Neal Kimelman a vu l'article sur les Mârdis Jazz. On a fait quelques rencontres, et le *Jazz Fest* de Winnipeg est né là. C'est au CCFM qu'on eu lieu les premières réunions, c'est le CCFM qui a été le premier site du *Jazz Fest*. »

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.
Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!

CITATION DE LA SEMAINE

Zara Déquier, 7e année, École communautaire Réal-Bérard

« J'ai trois grands-parents qui sont morts du cancer. J'avais donc envie de faire une différence pour le cancer car j'aimerais que ça n'existe plus! Et comme j'ai la chance de pouvoir marcher 20 kilomètres, autant le faire pour ça. »

RÉGION SUD-EST

Un véhicule pour chaque métier

Pour la toute première fois, l'École/Collège régional Gabrielle-Roy a organisé pour ses élèves de la garderie à la 8e année une Journée des véhicules le 10 juin dernier. Huit véhicules étaient au rendez-vous, dont un camion de pompiers, une ambulance, une voiture de la Gendarmerie royale du Canada, un tracteur municipal de nettoyage des rues, une automobile antique, une voiture provinciale de Santé et sécurité, ainsi qu'un camion de la compagnie d'électricité Scnhneider et un autre de Shaw. C'était l'occasion pour les élèves de découvrir différents métiers à travers leurs véhicules tous munis d'équipements spécialisés.

photos : Gracieuseté Karine Pilotte

À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

20 au 22 juin,
Camp 4 x 4,
Circle Square Ranch,
écoles Taché
et Christine-Lespérance

CONGÉS

30 juin,
fin des classes

photos : Camille Harper-Séguy



Mattieu De Rocquigny, 3e année :
« J'ai aimé le camion de Shaw. C'était vraiment cool. C'est un métier que j'aimerais faire car c'est un peu comme ce que fait mon père. »



Calder David, 3e année :
« Ce qui m'a le plus impressionné, c'était l'ambulance et le camion de pompiers car il y a un détecteur de fumée dessus plein de choses pour tester ta circulation de sang et ton battement de cœur. Je savais que ça existait à l'hôpital, mais pas dans un camion! Ça m'a donné envie de devenir ambulancier. »



Joyce Mbuy-Kalombo, prématernelle :
« J'ai aimé l'ambulance car il y avait beaucoup de mitaines bleues et un lit qui roule et qui monte et descend. C'était amusant! »



Nixon Gaudet, prématernelle :
« Le camion de pompiers était mon préféré. J'ai aimé tous les outils. »



Terin Théroux, prématernelle :
« Je n'avais jamais vu des voitures avec autant de boutons! »

PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



LE MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Dans moins de dix jours, l'école sera finie et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) pourront profiter de leurs journées ensoleillées comme bon leur semble! Plusieurs d'entre eux en profiteront probablement pour se rendre à la plage en famille ou entre amis. Les lacs du Manitoba offrent tellement de beaux coins pour se baigner, sans compter les plages hors province!



Que font les élèves de la DSFM quand ils vont à la plage en été?



Maisie Breckon, 5e année, École régionale Saint-Jean-Baptiste

« Quand je vais à la plage, j'aime aller nager parce que j'ai deux sœurs et on aime jouer ensemble dans l'eau. On amène aussi des jeux avec nous pour la plage, comme des raquettes et des balles. »



Nicolas Vigier, 9e année, École régionale Notre-Dame

« Quand je vais à la plage, je vais toujours sur le trampoline dans l'eau et je m'amuse avec mes amis. J'ai une cabane au Lac Jackson donc le trampoline est juste pour nous et trois autres familles. »



Sarah Raffray, 3e année, École Jours de Plaine

« À la plage, j'aime ramasser des coquillages avec ma sœur jumelle et aller nager. On va parfois au Lac Dauphin et d'autres fois au Lac Manitoba. Toutes les deux, on a une grande collection de coquillages. »

RÉGION SUD-EST

20 kilomètres contre le cancer

L'élève de 7e année de l'École communautaire Réal-Bérard (ECRB), Zara Déquier, s'est attaquée au cancer par la marche le 11 juin dernier. En effet, elle a participé à Challenge for Life, une marche de 20 kilomètres organisée annuellement dans Winnipeg par CancerCare Manitoba.

« C'était la première fois que je faisais cette marche, raconte Zara Déquier. J'avais déjà voulu la faire l'an dernier, mais mon père avait pensé que je n'étais pas encore prête. Cette année, il m'a laissée venir et je n'ai pas hésité! »

La jeune élève a marché avec son père et sa mère, ainsi que plusieurs collègues de travail de son père « car son patron a le cancer, explique-t-elle. On était 18 personnes dans notre équipe, les Bad Ass. J'étais la plus jeune ».

Si Zara Déquier voulait tant marcher, c'est parce que le cancer a affecté sa famille. « J'ai trois grands-parents qui sont morts du cancer, signale-t-elle. J'avais donc envie de faire une différence pour le cancer car j'aimerais que ça n'existe plus! Et comme j'ai la chance de pouvoir marcher 20 kilomètres, autant le faire pour ça. »

Outre se préparer à sa longue marche en montant cinq fois par semaine sur le tapis roulant chez elle et en jouant à la ringuette en hiver pour maintenir sa forme physique, Zara Déquier devait également collecter au moins 500 $ de dons pour CancerCare Manitoba pour pouvoir participer. Elle a amassé 525 $.

« On a fait un déjeuner aux crêpes au travail de ma mère donc j'ai demandé aux gens là-bas, et aussi à ma famille et à mon enseignante de piano. C'était assez facile pour moi de demander car mes parents m'avaient dit avant à qui je devrais demander! Avec toute l'équipe Bad Ass, on a collecté environ 16 000 $ », conclut-elle fièrement.



photos : Gracieuseté Famille Déquier

Le cancer doit disparaître, en marchant mais surtout en se faisant dépister! Sur la photo, Zara Déquier et sa mère, Berrina. En médaillon : Zara Déquier sur les épaules de son père, Réal. Un repos bien mérité après une marche de 20 kilomètres.

Juin 2016



Centre de santé
Saint-Boniface

En constante amélioration

Le Centre de santé Saint-Boniface aide la population d'expression française de Winnipeg ainsi que tous les résidents de Saint-Boniface à prendre leur santé en main. Regard sur nos activités 2015-2016.



« Dans le cadre de notre mission, nous avons fourni des services plus spécialisés après l'arrivée de réfugiés syriens à Winnipeg. »

Monique Constant
Directrice générale

« Avec Accès-Access Saint-Boniface, nous pouvons plus que jamais encourager l'interdisciplinarité. Ainsi, nos séances sur le diabète sont présentées par une équipe composée d'une infirmière, d'une diététiste et d'une spécialiste de l'exercice. »

Jacqueline Gosselin
Présidente du conseil d'administration

Enfin à Accès-Access Saint-Boniface!

En 2015-2016, notre équipe a consacré d'énormes efforts à notre déménagement au nouveau Accès-Access Saint-Boniface, au coin des rues Goulet et Kenny. Après quinze ans de préparation, le grand jour est arrivé le 31 mars 2016! Notre milieu tout neuf, un centre d'excellence en santé et en services sociaux, offre des soins intégrés, bilingues et axés sur le client.

425 nouveaux clients

Parallèlement à son déménagement, le Centre a réussi à améliorer ses services en 2015-2016. Tout particulièrement, après cinq ans de statu quo, nous avons commencé à puiser dans notre liste d'attente pour accueillir 425 nouveaux clients. Quel progrès!

Centre de santé
Saint-Boniface



Nos trois priorités

En plus de l'augmentation de ses clients et de son déménagement, le Centre de santé a continué, cette année, de favoriser trois priorités établies dans son plan stratégique 2012-2017 :

- **Coordination-navigation** : L'initiative *Accès Santé* a fait un grand pas en avant en obtenant l'appui de divers programmes de l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW). Le partenariat *Mon équipe santé*, dont fait partie le Centre, a concentré ses efforts sur trois maladies chroniques : le diabète, la bronchopneumopathie chronique obstructive et l'insuffisance cardiaque. Enfin, un partenariat a été formé avec le programme *Trouver un médecin*, de Santé, Aînés et Vie active Manitoba, pour orienter de nouveaux clients vers le Centre.
- **Prestation** : Afin d'accroître ses services, le Centre a notamment conclu des partenariats avec ces organismes : BridgeCare, Cliniques express de Saint-Boniface et de Saint-Vital, Accueil francophone, Welcome Place, St. Amant et Immigrant and Refugee Community Organization of Manitoba (IRCOM).
- **Innovation** : Le Centre a poursuivi son rôle crucial dans la formation de professionnels de la santé bilingues avec, par exemple, de nouveaux partenariats avec les collèges Red River et Robertson, et l'accueil de deux étudiants en sciences infirmières et d'un total de 32 étudiants en médecine.



Consultez notre rapport annuel complet à **centredesante.mb.ca**





COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

LILLIAN ĆULUMOVIĆ
Coordonnatrice de l'Évangélisation

Expérience de la vie nouvelle

Désires-tu approfondir ta foi?

Cherches-tu une spiritualité?

Le pape François a dit aux jeunes rassemblés à Rio de Janeiro aux JMJ (Journées mondiale de la jeunesse) en 2013 :

Ne restez pas au balcon de la vie. Mettez la pagaille! Ne diluez pas la foi. Je veux que vous alliez à l'extérieur! Je veux que l'Église sorte dans les rues! Les paroisses, les écoles, les institutions, sont appelées à sortir.

L'atelier sur 7 semaines, ***Expérience de la vie nouvelle***, te permet d'entrer dans une relation plus profonde et personnelle avec le Dieu Trinitaire - Père, Fils et Esprit Saint.

Qu'est-ce qui est différent?

A. Méthodologie qui vise le cœur.
B. Méthodologie pour adultes qui vise les cinqs sens – la vue, l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat
C. Bâtir un leadership

#1 L'AMOUR D'ABBA PAPA	Dieu le Père, Abba Papa, m'aime! Moi! **Oui, c'est vrai**. **Romains 8, 15** *Vous n'avez pas reçu un esprit qui fait de vous des esclaves et vous ramène à la peur; mais vous avez reçu un Esprit qui fait de vous des fils; et c'est en lui que nous crions « Abba! », Père!*
#2 L'ASSIETTE BRISÉE	Je suis brisé. Je suis séparé de Dieu par le péché. J'ai besoin de guérison pour guérir mes blessures, mes blessures physiques et émotionnelles, mes peurs, mes anxiétés, mes inquiétudes, ce qui me sépare de Dieu. **Romains 6, 23 ... *mais le don gratuit du Dieu***, *c'est la vie éternelle dans le Christ Jésus notre Seigneur.*
#3 MARCHE DANS LA FOI	**En traversant la falaise avec foi, je sais que la MAIN de Dieu est présente.** Dieu peux venir à mon aide et répondre à mes prières. C'est ça faire confiance **... je peux commencer à marcher avec foi.** **Hébreux 11, 1** *La foi est une façon de posséder ce que l'on espère, un moyen de connaître des réalités qu'on ne voit pas.*
#4 FAIS DE LA PLACE	Pour permettre à Dieu de me remplir de Son amour et de me guérir, je dois Lui faire de la place. Je me vide par le Sacrement de la réconciliation et des prières de guérison. Je me débarrasse de mes blessures pour faire de la place à l'amour de Dieu et de son Esprit Saint afin d'être prêt à faire l'expérience d'une vie nouvelle dans le Christ. **Jean 20, 23** *À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis.*
#5 REÇOIS LE BÂTON	Il peut être tendu vers moi, mais jusqu'à ce que je tende la main et que je le reçoive je n'ai pas le bâton Je dois répondre activement. J'ai besoin de comprendre les dons que Dieu m'a donnés. J'ai besoin d'être ouvert à l'Esprit Saint pour qu'Il puisse agir en moi et par moi.
#6 LA CROISSANCE	Il est important de trouver un équilibre entre la prière, l'étude et le service aux autres et à la communauté.
#7 LA TRANSFORMATION	Changement complet de caractère, de manière d'être. Un disciple du Christ, donc, est une personne qui choisit personnellement de vivre à la manière dont le Christ a vécu : C'est un disciple en formation...

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

LE COLLÈGE SAINT-BONIFACE DE L'APRÈS-GUERRE

Cours classique et mauvais coups

Comment vivaient les élèves du Collège Saint-Boniface au temps des pères jésuites? Et quels mauvais coups ont-ils commis sous le nez de leurs profs et de leurs précepteurs? *Mon Collège*, un nouveau recueil de témoignages, partage de souvenirs loufoques d'anciens collégiens.

Daniel BAHUAUD

Marcien Ferland est un ancien du Collège Saint-Boniface, du conventum de rhétorique de 1956. Pour lui, « rien n'est plus naturel, lorsque les anciens camarades de classe se réunissent, que de partager des souvenirs agréables ». « Surtout les plus loufoques! Donc en 2008, à une rencontre d'anciens, j'ai proposé l'idée de mettre sur papier nos mauvais coups. Ils nous faisaient tellement rire à l'époque, et font toujours rire. À ma surprise, l'idée a été accueillie avec une certaine tiédeur. C'était décourageant. Pourquoi cette retenue après tant d'années écoulées? »

À force de revenir à la charge avec son projet, Marcien Ferland a réussi à convaincre ses amis de 1956, et d'autres anciens collégiens des années 1940 et 1950, que le temps était venu de partager des histoires farfelues d'une époque bien révolue.

Résultat : *Mon Collège* a été lancé le 19 juin à l'Université de Saint-Boniface (1), lors des célébrations soulignant le 60e anniversaire du conventum de 1956.



photo: Gracieuseté Université de Saint-Boniface

Paul Deschênes et Louis Préfontaine, vers 1940, jouent au Mississippi, un jeu qui servait à chasser l'ennui des pensionnaires qui rêvaient de leur famille et de leur village.

Paul Desrosiers, l'un des contributeurs d'anecdotes du bouquin d'une centaine de pages, est fier du mauvais coup qu'il a pu enfin révéler au public : « On était au troisième étage, dans la classe du père Simon. J'ai fumé en classe, j'utilisais une énorme carte géographique pour envoyer la fumée par la fenêtre ouverte. Le père Simon ne s'en n'est jamais aperçu! »

Pour Laurent Gagné, un des anciens qui a contribué à la rédaction du livre, « *Mon Collège*, ça fait revivre tant de bons souvenirs ». « Ce qui me fait encore rire, ce sont les tentatives des pensionnaires de *skipper*, c'est-à-dire, de quitter sans permission le Collège pendant la soirée, sans être vu. Et bien sûr aussi de renter sans être aperçu. Ça prenait un certain doigté! »

Marcien Ferland, pour sa part, aime partager l'incident de l'avion de papier. « Une fois, en pleine classe, j'ai mis feu à un avion de papier. Je l'ai lancé et il a abouti aux pieds du père Jolicoeur. C'était très audacieux.

« Heureusement, le bon jésuite avait le dos tourné. Il comptait une blague et nous, on riait. Pas de sa blague, mais de l'avion. Le père Jolicoeur se croyait bien drôle. Au point de reprendre sa blague deux fois! »

Toujours est-il que les années au Collège Saint-Boniface n'ont pas été de tout repos pour les élèves. Paul Desrosiers souligne que « les cours étaient exigeants et la discipline pas mal stricte ». « Mais ça, ça allait quand même. C'était strict pour tout le monde. Ce que j'ai trouvé très difficile, c'était de quitter Saint-Malo à l'âge de 11 ans. Parfois, dans le dortoir, la nuit, j'ai pleuré, la tête bien cachée sous l'oreiller. »

(1) *Mon Collège* est disponible à la Boutique du Livre, située 130, rue Marion, et à la librairie À la Page, située au 200, boulevard Provencher.

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



Chaque golfeur et golfeuse, même **s'il a peu ou pas** d'expérience, **doit** s'assurer de garder **son** sang-froid en **tout** temps.

Avec *chaque*, lorsque deux éléments sont juxtaposés, l'accord se fait le plus souvent au singulier, mais le pluriel est également accepté.

Avec l'expression *peu ou pas*, on n'utilise pas la négation.

Dans l'expression en *tout temps*, *tout* se met au singulier.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES